



## RÉSEAU FERME DEPHY ÉCOPHYTO

**THIERRY CORRÉARD, MARAÎCHER DU  
GAEC PASTOURETS À ST ANDIOL,**

**LA LUTTE INTÉGRÉE, SOCLE DE LA  
PROTECTION DES TOMATES**



### ■ CONTEXTE

“Nous avons 3,4 ha de tunnels plastiques dans lesquels nous produisons des laitues l'automne/hiver et en été des tomates types anciens sur les  $\frac{3}{4}$  de l'exploitation et de la courgette sur le reste. Nous commercialisons nos productions en circuit long. L'exploitation est engagée dans le réseau FERME DEPHY depuis 2011.”

### ■ LES DÉBUTS

“En 2008, nous avons commencé à introduire l'insecte auxiliaire Macrolophus dans les cultures de tomate. A ce moment, l'aleurode était pour nous un ravageur important et nous n'étions pas satisfaits de la stratégie

classique. Nous sommes donc passés à tout autre chose : la lutte intégrée basée sur les lâchers en pépinière de l'auxiliaire Macrolophus. C'était rapide à réaliser et nous avons vu assez vite l'efficacité.”



### ■ L'APRÈS-TUTA

“Ensuite, nous avons adhéré au réseau Ferme pour voir si nous pouvions encore faire mieux, et aussi pour gérer la Tuta qui a fait son entrée fracassante sur l'exploitation en 2010 ! Nous avons continué les lâchers de Macrolophus, en complétant notre stratégie à l'aide de produits de biocontrôle\* à base de *Bacillus thuringiensis* contre les larves de Tuta. Nous lâchons d'autres auxiliaires comme les Trichogrammes qui parasitent les œufs de Tuta. En parallèle, nous avons amélioré les conditions climatiques dans les abris ; les températures trop élevées à la plantation ou en cours de culture ont un effet négatif sur les Macrolophus. S'ils ne se développent pas alors rien n'arrête l'aleurode et les fruits sont vite piqués par la Tuta !

Pour les maladies comme l'acariose bronzée et l'oïdium, nous utilisons un produit de biocontrôle à base de soufre mouillable à faible dose, mais de façon assez répétée. A faible dose, il a l'avantage de ne pas gêner les auxiliaires et d'être efficace, mais aussi d'avoir un effet secondaire intéressant sur les acariens tétranyques."

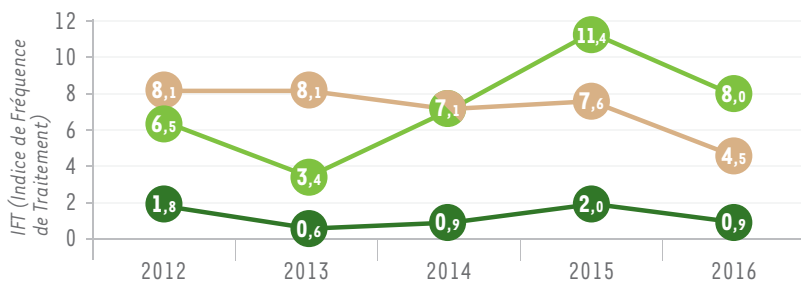
## ■ RÉSULTATS

"Nous avons stabilisé et même un peu réduit les IFT (Indice de Fréquence de Traitement) des produits de synthèse malgré la pression en ravageurs et maladies qui augmentent, grâce à une lutte intégrée bien installée. Nos rendements sont au niveau régional

pour les variétés que nous cultivons. L'année dernière, la pression aleurode a été catastrophique dans le département pour de nombreuses exploitations. Pour nous, les Macrolophus étaient très bien installés sur la culture, ce qui nous a permis de tenir l'aleurode. Par contre, le Nesidiocoris (Cyrtopeltis) nous pose des problèmes importants depuis 2015. Nous utilisons la stratégie d'élimination des bourgeons de tomates pour réduire leur population. Ça semble fonctionner et retarder d'éventuelles interventions phytosanitaires."

*\*Produits de biocontrôle : produits favorisés par la réglementation, définis et listés sur la note de service DGAL/SDQSPV/2017-289 du 28 mars 2017.*

### Évolution des IFT



- IFT synthèse
- IFT bio
- IFT biocontrôle

IFT > Indice de Fréquence de Traitement  
 IFT synthèse > IFT des produits phytosanitaires de synthèse  
 IFT biocontrôle > IFT des produits favorisés dans le cadre de la réduction des intrants phytosanitaires, dont une majorité est autorisé en AB  
 IFT bio > IFT des produits autorisés en AB non inscrits sur la liste des produits de biocontrôle

### POINT DE VUE DU CONSEILLER

"Ces producteurs sont très intéressés par une protection alternatives aux produits phytosanitaires sur leur exploitation. Ils sont vigilants à observer l'efficacité et les mécanismes des outils qu'ils mettent place. Nous travaillons tous les aspects de la protection, et même si la lutte intégrée

avec les auxiliaires est très détaillée à chacune de mes visites, il n'en reste pas moins que la protection des racines est aussi un aspect important pour l'exploitation. Ainsi depuis 2014, des produits de biocontrôle sont utilisés à la place des produits de synthèse classiques contre les maladies du sol."

**Pour renseignement, contactez Laurent Camoin, conseiller en maraîchage à la Chambre d'agriculture 13, au 06.70.47.15.68 et [l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr)**

